

# DÉVELOPPER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CYBERSECURITÉ

## Contenu pédagogique

*Pour le contenu détaillé, veuillez consulter le programme spécifique de l'organisme de formation en cliquant sur "télécharger" (ci-dessous colonne programme).*

## Typologie du besoin

La cyber délinquance a envahi notre quotidien. Jour après jour les médias nous annoncent des attaques de plus en plus pernicieuses. Nul ne peut se dire à l'écart de ces pratiques malveillantes et chacun peut se trouver confronté à des pertes de données.

Vol, panne de matériel, déni de services, cryptage de données, les risques sont présents pour toutes les entreprises. Il devient essentiel de définir une réelle politique de sécurité du système d'information adaptée à la structure de son entreprise.

Mettre en place des dispositifs techniques, former et sensibiliser ses collaborateurs, mettre en place une charge ou des plans de secours sont des actions qui permettront de limiter les risques et de gagner du temps en cas d'incident.

Cette formation a pour objectif de vous donner les éléments, bonnes pratiques et méthodes permettant de mettre en place une action de Sécurité des Systèmes d'Information dans votre entreprise.

## Objectifs de la formation

- Connaître le rôle et missions d'un pilote SSI (Sécurité du Système d'Information) ;
- Gérer les projets et les priorités, négocier un budget ;
- Réagir en cas d'incidents, procédures et acteurs à mobiliser ;
- Identifier le panorama des menaces principales auxquelles sont exposées les PME ;
- Diffuser les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour protéger leur organisation ;

### OBJECTIF

Consulter la rubrique "détail de la formation"

### PUBLIC CONCERNÉ

Tous salariés d'entreprise et plus spécifiquement les acteurs en capacité à sécuriser les données de l'organisation (direction, responsable de projet, gestionnaire du système d'information...)

### PRÉ-REQUIS

Consulter la rubrique "détail de la formation"

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

### DURÉE



- Connaître les outils à disposition du pilote SSI ;
- Identifier les aides des pouvoirs publics existantes pour faire le point et se faire accompagner, le cas échéant.

## **Population à former**

Tous salariés d'entreprise et plus spécifiquement les acteurs en capacité à sécuriser les données de l'organisation (direction, responsable de projet, gestionnaire du système d'information...)